

Image not found or type unknown



Aidez mon besoin d'être éclairé

Par **papillon_f44**, le **18/03/2011 à 16:25**

Bonjour, j'ai reçu mon jugement pour le droit de visite et d'hébergement mais une phrase que j'ai pas comprise ce que veut dire : ce pendant le magistrat réserve en l'état le droit d'accueil du père pendant les vacances scolaires. merci cordialement